

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Maladie d'Alzheimer, le Député Chantal Bertouille fait le point sur la situation en Région wallonne.

Ce 21 septembre se déroulait la Journée Mondiale de la Maladie d'Alzheimer. Cette maladie est particulièrement mal connue, elle constituera pourtant un enjeu essentiel en terme de bien-être pour les années à venir ?

Chantal Bertouille : En Europe, près de 4 millions de personnes sont déjà affectées par cette maladie dégénérative du cerveau qui entraîne une diminution des facultés mentales et aboutit progressivement à un état de démence de la personne. Rien qu'en Belgique, on estime à 85.000 le nombre de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Selon les évaluations scientifiques, le chiffre va sans doute doubler d'ici 2010. On devrait en effet diagnostiquer, en moyenne, quelque 20.000 nouveaux cas par an. Cette explosion des cas détectés est due à de meilleurs diagnostics et au vieillissement de la population ... Autre chiffre interpellant, on considère que 40 % des personnes âgées placées en institution, c'est-à-dire en maison de repos par exemple, présentent des troubles assimilables à ceux de la maladie d'Alzheimer. La maladie d'Alzheimer est un enjeu essentiel en terme de santé pour les années à venir.

Pourquoi ce soudain intérêt pour cette maladie ? Tout le monde en parle aujourd'hui et le sujet de la démence des personnes âgées est un problème qui est mieux pris en considération ?

Chantal Bertouille : La maladie d'Alzheimer a pendant longtemps été sous-estimée et par conséquent mal connue et peu prise en charge. La démence et la sénilité apparaissaient comme normales chez les personnes âgées. C'était occulter la véritable souffrance qui peut s'emparer de la personne souffrant de la maladie. Le patient, mais aussi ses proches, sa famille, voyaient son état se détériorer peu à peu sans qu'aucune amélioration ne soit possible. Avec le vieillissement de la population le phénomène a été mieux pris en considération et mieux connu, mais il restait et il reste encore beaucoup à faire. Par facilité, il n'était pas rare d'enfermer dans une pièce fermée à clé une personne âgée déboussolée plutôt que d'essayer de comprendre son état de désorientation et d'apporter des solutions, afin de mieux appréhender la situation réelle. Nous avons eu beaucoup d'auditions à ce sujet ces derniers mois au Parlement wallon.

Justement, on connaît votre intérêt, tant à la Communauté française qu'à la Région wallonne, pour les matières intéressant directement la santé et la qualité de vie des personnes. Quel a été votre rôle dans le cadre de la prise en considération de la maladie d'Alzheimer auprès des autorités publiques ?

Chantal Bertouille : Il est vrai que j'ai toujours eu une certaine affinité pour ces matières. J'ai toujours apprécié être au contact de nos concitoyens et à leur écoute. Régulièrement, plusieurs d'entre eux m'ont fait part de leur désarroi et de leurs difficultés à prendre en charge et à aider un proche ou un parent âgé. De ces contacts est né un travail de réflexion et de recherches des pistes pouvant améliorer la situation de nos concitoyens.

Vous avez déposé un texte à la Région wallonne, la Chambre a également adopté un texte en 2007. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet ?

Chantal Bertouille : J'ai effectivement déposé un texte à la Région wallonne. L'initiative au niveau belge revient au Fédéral où un texte a été déposé en 2007. Malheureusement, la maladie d'Alzheimer n'était toujours pas l'une des priorités de la Ministère de la Santé au mois de mars. Il ne faut pas non plus occulter l'important travail effectué par les autorités françaises. En 2005, un rapport a mis en évidence le nombre de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer en France, ainsi que des conséquences sur l'état de santé de leur entourage (près de la moitié des aidants souffriraient de dépression). Ce rapport formulait également des projections quant au nombre de cas futurs ainsi qu'aux coûts induits en termes de pourcentage du P.I.B. L'ampleur de ce phénomène a incité les autorités françaises à retenir la maladie d'Alzheimer comme grande cause nationale pour l'année 2007. Différents plans concrets ont vu le jour en France comprenant des mesures chiffrées concernant tant les aspects médicaux (diagnostic précoce, consultations sur la mémoire ...) que médico-sociaux (soutien et information des personnes malades et de leurs

familles, amélioration des structures d'hébergement ...) de la maladie. C'est un plan ambitieux et la France s'est donnée les moyens d'y arriver, nous devons nous en inspirer pour entreprendre des actions semblables en Belgique.

On connaît l'intérêt qu'ont certains ministres à annoncer à la presse des grands plans de lutte. Cependant, ceux-ci sont rarement suivis d'effets concrets sur le terrain. Qu'en sera-t-il pour la maladie d'Alzheimer, et plus particulièrement à la Région wallonne ?

Chantal Bertouille : Tout d'abord, si il ne s'agit pas de l'une des priorités de la Ministre fédérale de la Santé, il en est tout autrement pour le MR. La Ministre a été rappelée à l'ordre par nos parlementaires, dont le Député Pierre-Yves Jeholet, qui suivront le dossier lors de la rentrée. Au Parlement wallon, le texte que j'ai déposé met l'accent sur la nécessité d'avoir une approche globale de la maladie sous ses différents aspects : le malade, sa famille, les structures d'accueil,... Généralement, lorsqu'il s'agit d'un texte de l'opposition, il y a rarement discussion et le texte est soit rejeté ou même jamais examiné en Commission. Pour ce qui concerne la maladie d'Alzheimer, il en a été tout autrement. Mes collègues députés ont pris conscience des enjeux et de l'importance de ceux-ci. Tous les partis démocratiques, majorité et opposition, travaillent ensemble pour apporter des réponses concrètes. Des auditions, particulièrement intéressantes, se sont déjà déroulées ; nous avons pu prendre connaissance d'expériences positives d'accueil qui existent déjà en Belgique ou à l'étranger. La maladie d'Alzheimer est parvenue à réunir l'ensemble des parlementaires wallons autour d'un même projet, c'est ce qui me permet, je l'espère, d'entrevoir un avenir meilleur en terme de prise en charge de la maladie d'Alzheimer en Région wallonne.